



REGION DE L'OUEST

DEPARTEMENT DE LA MENOUA

PREFECTURE DE DSCHANG

SERVICE DES AFFAIRES ECONOMIQUES ET FINANCIERES *Mf*

WEST REGION

MENOUA DIVISION

DIVISIONAL OFFICE DSCHANG

ECONOMIC AND FINANCIAL AFFAIRES
SERVICE

AVIS D'APPEL D'OFFRES

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°08/AONO/CDPM/2024 DU 30 DEC 2024

POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CASE COMMUNAUTAIRE
DE NTSALA DANS LA COMMUNE DE SANTCHOU.

FINANCEMENT : BIP MINEPAT-2024

1. Objet :

Dans le cadre de l'exercice budgétaire 2024, le DELEGUE DEPARTEMENTAL MINEPAT MENOUA, MAITRE D'OUVRAGE, lance pour le compte de la Commune de SANTCHOU un Appel d'Offres National Ouvert, pour les travaux de construction de la case communautaire de Ntsala

Cet Appel d'Offres est constitué d'un (01) lot présenté ainsi qu'il suit :

Région	Département	N° Lot	Infrastructure à réaliser	Montant	Nbre	Délai en jours	Caution de Soumission
Ouest	Menoua	01	Case communautaire de Ntsala	50 000 000 (FCFA)	01	90	1 000 000 (FCFA)

2. Consistance des travaux

Les travaux comprennent notamment :

- Travaux préparatoires ;
- Fondations ;
- Rez de chaussée ;
- Etage 1 ;
- Charpente – couverture ;

3. Participation :

La participation à cette consultation est ouverte aux P.M.E de droit camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine concerné.

4. Financement :

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par les Fonds BIP MINEPAT-2024.

5. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres.

Le dossier d'appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Préfecture de Dschang (Service des Affaire Economique et Financière Tel : 670703616 de la Préfecture de Dschang)

6. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres :

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès SAEF de la Préfecture de Dschang (Service des Affaire Economique et Financière (Tél. 670 70 36 16.) dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement à la Recette Départementale des Finances de Dschang de la somme non remboursable de **50 000** (cinquante mille) FCFA représentant les frais d'achat du dossier.

7. Remise des offres :

Chaque offre, rédigée en anglais ou en français, en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tel, devra parvenir au Service des Affaire Economique et Financière Tel : 670703616 de la Préfecture de Dschang au plus tard le 24/01/2025 à 09 heures, heure locale et devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°08/AONO/CDPM/2024 du 30/12/2024
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CASE COMMUNAUTAIRE DE
NTSALA DANS LA COMMUNE DE SANTCHOU.

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

8. Recevabilité des offres :

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres, suivant le tableau ci-dessus.

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre, agréée par le MINFI, sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement **dater de moins de trois (03) mois** précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou

le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

9. Ouverture des offres :

L'ouverture des offres aura lieu le **24/01/2025** dès **10** heures précises, par la Commission Départementale de Passation des Marchés dans la Salle de Conférences de la Préfecture.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1er étape: Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1),
- 2eme étape: Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2)
- 3ème étape: Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

10. Délai d'exécution :

Le délai maximum d'exécution des travaux qui court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer l'exécution du présent marché est fixé suivant le tableau ci-dessus (cf. 1.Objet).

11. Principaux critères d'évaluation :

Les offres seront évaluées selon les principaux critères suivants :

A/ Critères éliminatoires

- Omission dans l'offre d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence de la caution de soumission au terme du dépouillement ;
- Toute offre ayant obtenu moins de (75%) des critères essentiels à l'issue de l'analyse technique ;
- Fausse déclaration, pièce falsifiée ou caution scannée ;
- Capacité financière inférieure à 70% du montant du marché ;
- Non présentation d'une pièce administrative après le délai accordé par la commission.

B/ Critères essentiels

- Références de l'entreprise dans les réalisations similaires;
- Présence d'une attestation de visite du site;
- Expérience du soumissionnaire ;
- Personnel d'encadrement ;
- Méthodologie d'exécution, planning, rapport de visite du site ;
- Attestation de surface financière (minimum égal au montant de l'offre) ;
- Qualité du personnel par lot postulé;
- Moyens logistiques et matériel ;

12. Principaux critères de qualification

Cette évaluation se fera de manière purement positive (**oui**) ou négative (**non**) avec un seuil de **75%** pour l'ensemble desdits critères essentiels pris en compte.

Le marché sera attribué au soumissionnaire qui aura proposé l'offre la moins disante, conforme pour l'essentiel aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, ayant satisfait à **100%** des critères éliminatoires et au moins **75%** des critères essentiels.

13. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

13. Durée de validité des offres :

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

14. Renseignements complémentaires :

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus dans les services du Maître d'Ouvrage délégué, notamment à la DELEGATION DEPARTEMENTALE MINEPAT MENOUA

Dschang, le

30 DEC 2024

LE PREFET DU DEPARTEMENT DE LA MENOUA



Ampliations :

- MINMAP/Menoua (pour information) ;
- ARMP (pour publication et archivage) ;
- Président CIPM (pour information) ;
- Affichage (pour information).

Ass. P. Dschang
Administrateur Civil Préfet